

Aménageur privé, leurs atouts.

« Faire appel à un aménageur privé, c'est bénéficier de 3 grands atouts : transférer la prise de risque financier, trouver un opérateur spécialisé hyper réactif et profiter de son expérience variée des montages administratifs. »

Le plus souvent sollicitée par les collectivités pour la mise en œuvre de leurs opérations, l'entreprise Angelotti justifie d'un savoir-faire éprouvé en aménagement de zones urbaines ou péri-urbaines sous la forme de lotissements ou de ZAC (Zones d'Aménagement Concerté) à vocations multiples : habitations résidentielles et/ou aidées, activités commerciales, artisanales, équipements publics divers... « Notre forte expérience et notre capacité à nous adapter à chaque demande évitent à tout le monde les pièges et les désillusions. »

Une entreprise qui a des atouts

Outre le désengagement financier qu'il apporte aux collectivités, le Groupe Angelotti a des arguments qui sont appréciés dans le Grand Sud, son territoire d'exercice. L'expertise de son équipe pluridisciplinaire et sa très grande réactivité, rendue possible grâce à des agences implantées sur de multiples secteurs (Béziers, Montpellier, Perpignan, Carcassonne, Toulouse), lui permettent de prendre des décisions rapidement tant dans les phases d'études et de conseils et de montage financier que dans la mise en œuvre de ses opérations. Présent sur la région depuis près de 30 ans, il a à son actif de nombreux projets pensés dans le respect du développement durable du territoire. « Depuis 1985, nous avons travaillé sur des aménagements souvent complexes aux problématiques différentes. Nous avons pu ainsi bonifier en permanence notre savoir-faire. »

"Anticiper les besoins des générations d'aujourd'hui et (a) ménager celles de demain"



Quelques opérations d'aménagement en cours :

- ZAC Bastit (BÉZIER, Hérault)
- ZAC Fontvive (SAUVIAN, Hérault)
- ZAC Caritat (SAINT-HIBERY, Hérault)
- ZAC Bel Ami (SERVIAN, Hérault)
- ZAC de la Clastre (BEAUVOISIN, Gard)
- ZAC Chauvin (UZES, Gard)
- ZAC Trezemes Tuilerie (GRAGNAGUE, Haute Garonne)
- ZAC Cœur de Village (LAPEYROUSE FOSSAT, Haute Garonne)
- ZAC Mas Puig Sec (TOULOUGES, Pyrénées-Orientales)



Les Terrasses de la Méditerranée (SERIGNAN, Hérault)

Les Métairies (CARCASSONNE, Aude)

Le Clos des Pins (BOLLENE, Vaucluse)

Les Terrasses du Canigou (ORTAFFA, Pyrénées-Orientales)

Le Parc de Boé (MONTAUBAN, Tarn-et-Garonne)

Le Domaine de la Bastide (REVEL, Haute-Garonne)

Le Jardin des Poètes (PIERRELATTE, Drôme)

Le Clos de St-Come (VIELMUR-SUR-TARN, Tarn)

Une société familiale pour des valeurs durables

Le Groupe Angelotti est l'un des rares aménageurs privés en exercice et entend bien le rester pour garder son entière indépendance. « Etre un groupe familial, c'est une volonté absolue, la garantie de maîtriser notre activité dans la durée. » Il peut ainsi s'engager dans le temps sur la qualité de ses prestations, se développer de façon cohérente et éthique.

Si le groupe veut poursuivre son développement territorial pour porter de grands aménagements dans le Grand Sud, il n'en demeurera pas moins une structure familiale.

Aujourd'hui, Roch Angelotti travaille aux côtés de son père afin d'accompagner le développement du Groupe.



180 rue de la Ginieste
 Tel : 04.67.49.39.49

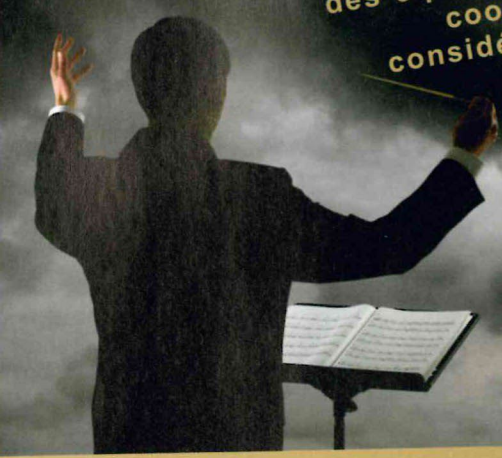
www.angelotti.fr

N° siren 392 322 343

C'est quoi leur métier ? AMENAGEUR les chefs d'orchestre

ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES ECO-QUARTIERS
L'aménageur foncier est à la fois acteur du développement local, organisateur de l'espace et créateur de nouveaux cadres de vie. Il assume de multiples responsabilités.

Sa fonction est de traduire et de mettre en œuvre une volonté d'aménagement émanant d'une collectivité. Il doit non seulement préparer le terrain et organiser l'espace afin de créer de nouveaux quartiers mais aussi prévoir son intégration harmonieuse à l'environnement naturel et urbain existant. Il assure la mise en place des équipements nécessaires aux besoins des populations. Véritable coordinateur des opérations, l'aménageur prend également en considération les dimensions économiques, environnementales et sociales de tout aménagement.



pour mener votre projet urbain...

« Dans aménager, il y a ménager... Et ménager les besoins de chacun fait partie de notre métier au quotidien. La confiance réciproque est essentielle à la réussite de tout projet ! » précise **Louis-Pierre Angelotti**. Il faut savoir, en effet, concilier les attentes de chacun et les spécificités de chaque projet, de la zone d'habitation à la zone d'activités, de l'intégration paysagère aux équilibres économiques.

DEFINITION

Aménageur foncier : Acteur du développement territorial, l'aménageur foncier assume la responsabilité opérationnelle, intellectuelle et financière de l'aménagement urbain ou péri-urbain. Il occupe un rôle de premier plan : celui de monter administrativement l'opération et de réaliser les travaux d'aménagement afin de préparer le terrain à l'intervention des constructeurs et promoteurs. L'organisation professionnelle fédérant les aménageurs fonciers privés est le Syndicat National des professionnels de l'Aménagement et du Lotissement (Snal).

L'aménageur est la pierre angulaire de toute opération d'urbanisation, de la découverte du terrain à la conception et au montage, du financement à la réalisation, au suivi et à la commercialisation d'un projet.

« Concrètement, nous faisons de l'écoute active, nous pouvons conseiller les collectivités et bien sûr nous assurons la mise en œuvre des projets urbains. »

L'entreprise satisfait aux prescriptions des architectes urbanistes qui répondent aux besoins des collectivités. En faisant preuve de souplesse, elle conseille, formule des propositions en adéquation avec les problématiques d'aménagement du territoire et prend en charge l'exécution des travaux. « Nous devons maîtriser les questions juridiques, administratives et techniques, avoir de solides connaissances économiques et financières et pouvoir évaluer à long terme l'impact socioéconomique et environnemental de tout aménagement. »



Louis Pierre Angelotti



Roch Angelotti

Entretien avec
Louis Pierre & Roch ANGELOTTI
CREATEURS DE CADRE DE VIE

